

Ce bulletin d'information s'inscrit dans le cadre de l'assistance météorologique aux incendies de forêt en zone méditerranéenne. Il est destiné aux services chargés de la prévention et de la lutte contre les incendies de forêt. Les éléments présentés font exclusivement référence à des indices de sécheresse utilisés pour l'analyse du danger météorologique d'incendies, tels que indices de sécheresse IH et IS de la méthode IFM, et réserve en eau Thornthwaite. Des renseignements sur ces indices sont disponibles sur le site Internet feux de forêt Sud-Est.

Ce bulletin d'information est également disponible sur le site Internet feux de forêt Sud-Est.

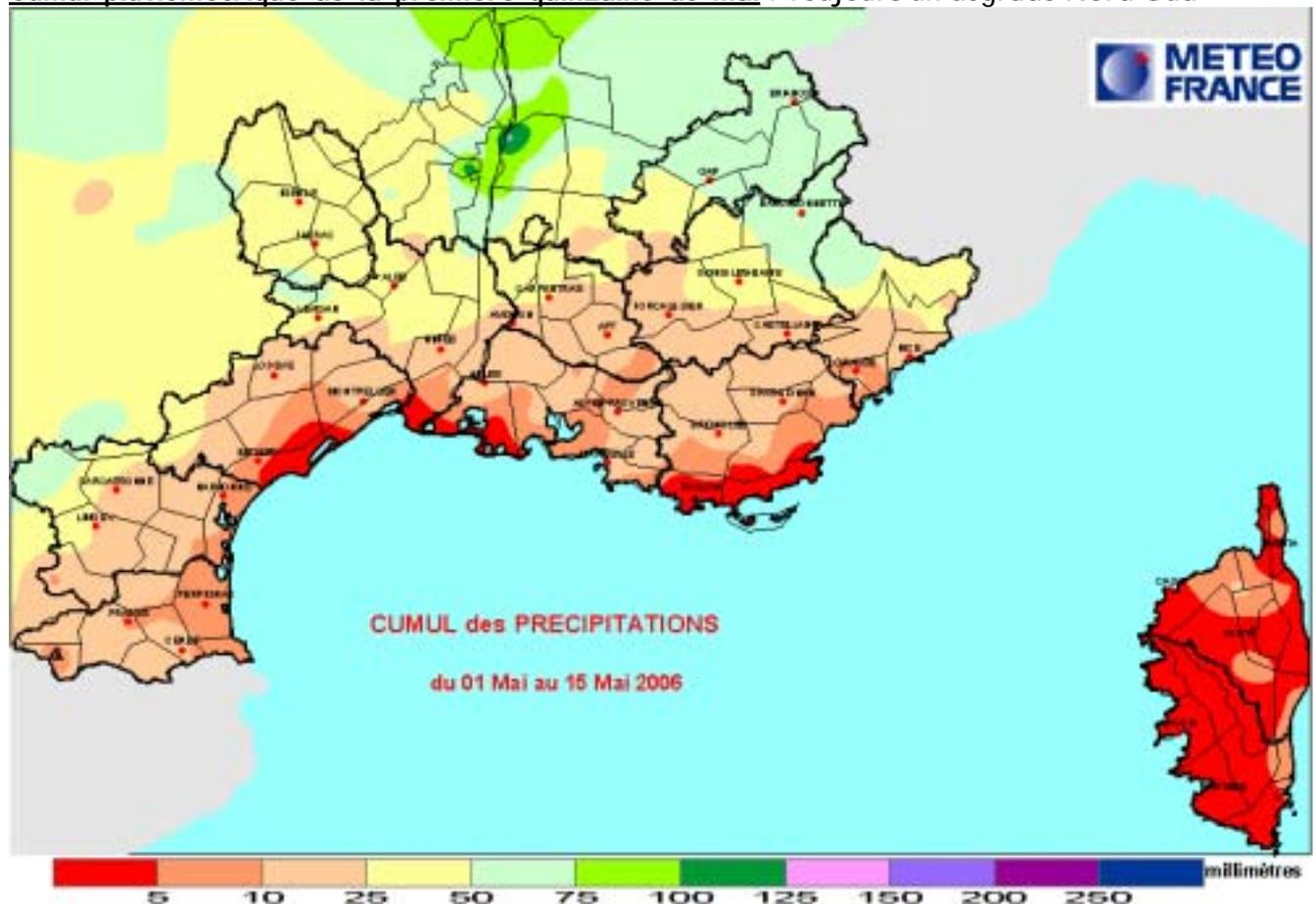
Fréquence : mensuel en avril et novembre, bi-mensuel de mai à octobre.

Pour toute information complémentaire, contacter Brigitte Cassin au 04 42 95 90 34 ou Eric Bertrand au 04 42 95 90 33 (Direction Interrégionale Sud-Est) ou par email à brigitte.cassin@meteo.fr, ou à eric.bertrand@meteo.fr.

Bilan de l'état de sécheresse feux de forêt au 15 mai 2006 dans le Sud-Est de la France

1. Conditions hydrologiques de la première quinzaine de mai 2006

Cumul pluviométrique de la première quinzaine de mai : Toujours un dégradé Nord-Sud



Sur la quinzaine les pluies arrosent très copieusement la Moyenne Vallée du Rhône et les Hautes Alpes, très correctement l'ouest du Languedoc et les Plateaux du Massif Central. Par contre tout le littoral est peu arrosé avec moins de 10 mm voire moins de 5 mm (littoral ouest du 34, littoral du 30, région de Toulon et îles du 83). En Haute Corse et région de Conca il est tombé moins de 8 mm en général ; la Corse du sud et le Cap Corse cumulent moins de 2 mm de pluie sur la quinzaine.

On note un passage pluvieux quasi généralisé du 6 au 8 mai, des pluies orageuses le 10 sur l'est de la région et le 13 mai sur le nord de la région.

Les dernières pluies significatives remontent au 24 mars sur le Cap corse, le littoral du Gard, et les îles du Var, au 10 mars sur le littoral ouest de l'Hérault (soit plus de 2 mois).

Le déficit pluviométrique depuis février continue à s'accroître dans le sud. Depuis 1980 les cumuls de pluie de février à avril sont les plus bas à Nîmes et à Marignane après l'année 1997 (année record). A Toulon les cumuls pour cette période sont au 3^{ème} rang après 1997 et 2005. A Perpignan elles sont au 3^{ème} rang après 1995 et 1997.

2. Etude de la sensibilité au feu au 15 mai 2006 à 14h légales (à partir des indices de sécheresse IH et IS

Par rapport à début mai (cf. bulletin précédent), le **dessèchement superficiel** caractérisé par l'indice IH a perdu du terrain. Les pluies récentes ont diminué le nombre de zones atteignant le seuil sensible IH > 70 ou 50 en zone de montagne. Ainsi, alors qu'on en comptait 49 sur 116 début mai, il reste 25 zones superficiellement sensibles :

- En Corse : sur zone 211 Cap corse et sur 217 Balagne
- Dans les Pyrénées Orientales : sur zones 662 Cerdagne, 663 Conflent et 667 Roussillon.
- Dans l'Aude : sur 118 Corbières maritimes.
- Dans l'Hérault : sur les zones 348 littoral Ouest et 343 Seranne.
- Dans le Gard : sur la zone 307 Petite Camargue
- Dans les Alpes de Haute Provence sur zones 041 Forcalquier Entrevennes et 042 Luberon Plateau de Valensole
- Dans le Vaucluse sur zones 845,846 et 847 Pays d'Apt et Luberon.
- Dans les Bouches du Rhône sur zones 132 Salonais, 133 Durance, 134 Camargue, 135 Crau, 136 Etang de Berre Côte Bleue 138 Sainte Baume et 139 Calanques.
- Dans le Var l'île d'Hyères 839, sur zone 831 Monts Toulonnais, 834 Corniche des Maures et 835 Maures.

Le dessèchement superficiel est maximal dans les Bouches du Rhône (zone 135 Crau IH=110 -zone 136 Etang de Berre côte Bleu IH=100), au Cap Corse (IH=110), dans l'Hérault (zone 348 littoral ouest IH=120) et dans le Gard (zone 307 Petite Camargue IH=122). Sur ces deux dernières zones ces valeurs de l'IH constituent d'ailleurs un nouveau record pour un 15 mai depuis 1996.

Même si elle a progressé depuis début mai la **sécheresse profonde** caractérisée par l'indice IS est généralement faible à modéré. Le dessèchement profond a toutefois dépassé le seuil sensible sur 9 zones :

- Zones 348 littoral ouest de l'Hérault, 307 Petite Camargue, 134 Camargue, 136 Etang de Berre Côte Bleue, 132 Salonnais, 131 Alpilles, 844 sud vallée du Rhône dans le Vaucluse, 041 Forcalquier Entrevennes et 211 Cap Corse.

Le maximum de sécheresse profonde s'établit sur la zone 136 Etang de Berre Côte Bleue (IS=421) ce qui constitue un nouveau record d'IS depuis 1996.

La situation de sécheresse actuelle est assez comparable à l'année 1997 avec un printemps exceptionnellement sec sur un domaine heureusement assez limité.

Analyse de la sensibilité au feu :

Avec la progression de l'IS le nombre de zones qui cumulent un niveau sensible de sécheresse profonde et superficielle progresse aussi.

Les 6 zones suivantes sont qualifiées de **vulnérables** ; la vulnérabilité au feu se traduisant par vent fort et humidité basse sur l'ensemble de la végétation (haute et basse) :

- Zones 348 littoral ouest, 307 Petite Camargue, 134 Camargue, 132 Salonnais et 136 Etang de Berre Côte Bleue et 041 Forcalquier-Entrevennes.

En l'absence de pluie pendant 8 jours environ, la zone 136 atteindra un niveau de sensibilité au feu «très vulnérable», c'est à dire que des feux importants seront susceptibles de s'y déclarer en toutes conditions sauf par humidité élevée.

Dans les zones superficiellement sensibles (cf. plus haut) des feux limités à la végétation basse sont à craindre.

3. Eléments statistiques concernant la réserve en eau du sol au 15 mai à 8 h légales

Comparaison à la moyenne :

Les déficits se creusent au sud de la région ainsi qu'en Corse et on y atteint des valeurs proches des records souvent établis en 1997 et 2003. A signaler qu'à l'ouest, les Pyrénées orientales et le Bas Languedoc frôlent de très près les records en vigueur, et que la Corse Orientale les dépasse.

- Réserve supérieure à la moyenne : Moyenne vallée du Rhône, Hautes-Alpes, Alpes du Sud
- Réserve voisine de la moyenne : Plateaux Massif Central
- Réserve inférieure à la moyenne :

Déficit modéré : Languedoc occidental, Cévennes, Montagne corse

Déficit fort : Bas Rhône, Haute-Provence

Déficit très fort Pyrénées-Orientales, Bas Languedoc, Provence littorale, Côte d'Azur, Corse occidentale, Corse orientale

Période de référence : 1984-2005 (1992-2005 pour les zones présentant *)

Les valeurs présentées dans le tableau suivant sont exprimées en millimètres.

zone climatique	15/5/2005	15/5/2006	moyenne 84-05	valeurs les plus basses de 1984 à 2005 pour un 15 mai	
Pyrénées-Orientales	105	89	123	88 1997	91 1995
Languedoc occidental	128	110	130	98 2003	106 1997
Bas Languedoc	116	75	115	73 1997	91 1992
Plateaux Massif Central	136	142	139*	116 2003	122 1992
Cévennes	129	119	133	108 2003	110 1997
Bas Rhône	131	92	119	75 1997	95 2003
Moyenne vallée du Rhône	133	133	123*	95 1997	100 2003
Provence littorale	110	72	114	65 1997	85 1989
Haute-Provence	126	95	125	77 1997	98 1987
Hautes-Alpes	129	144	133	118 1992	119 1987
Alpes du Sud	127	143	135	106 1987	113 2003
Côte d'Azur	101	82	116	68 1997	84 1992
Corse occidentale	97	86	123	80 2003	95 2005
Corse orientale	98	82	117	84 2003	85 1997
Montagne corse	105	115	130*	92 2003	101 1992

Fin du bulletin d'analyse du 15 mai 2006.

Prochain bulletin : début juin 2006.